



# LA COLOMBE

N° 38 du 09 janvier 2024

Bonne et heureuse année 2024.

Que cette nouvelle année soit une année de paix, de santé et surtout d'émerveillement. En toutes choses, nous pouvons trouver un motif d'émerveillement ! C'est notre foi et notre espérance qui le commandent.

2023 s'en est allé avec ce que nous avons eu de beau, de merveilleux mais aussi de moins beau et de moins agréable. Nous disons merci à Dieu pour l'année 2023 et aussi pardon pour tous nos manquements à l'amour.

2024 se présente à nous comme une chance, comme une opportunité pour mettre en œuvre la volonté de Dieu. Elle sera une année facile comme une année difficile. Cela dit, c'est à nous de construire et d'animer cette nouvelle année par nos petits gestes ou nos petits pas.

En suivant les actualités à la télévision, les guerres et les conflits occupent une grande partie des débats. Ce constat doit nous amener à nous interroger et aussi nous rappeler que le combat pour la paix est toujours d'actualité. Nous devons prier pour la paix mais aussi agir pour la paix. A notre échelle, que pouvons-nous faire pour contribuer à la paix ? Cette question doit nous habiter et nous amener à changer de comportement envers les personnes que nous rencontrons ainsi que celles qui nous entourent. Faisons attention à l'autre et soyons disposés à accepter la différence de l'autre, quitte à accepter de ne pas comprendre l'autre. Essayons d'accepter et de respecter l'autre tel qu'il est en voulant marcher avec lui car "lui aussi est un enfant de Dieu". Dieu seul est juge et Dieu seul est maître de tout ! Sachons lui rendre cet hommage par nos chants, nos prières mais aussi par notre manière de vivre et nos actions.

Il est vrai que l'histoire de notre humanité est jonchée de guerres et de conflits provoqués par l'orgueil et la prédation de l'Homme. Ne disons-nous pas que "l'homme est un loup pour l'homme" ? Comment faire pour s'extirper de cette aptitude d'orgueil et de prédation ? Et pourtant, notre nature humaine est disposée à la sainteté et à la bonté. Faisons ce qui est saint et bon, sans juger et sans condamner.

Chers frères et sœurs, en cette nouvelle année, marchons vers la paix, la justice et l'amour. Mais surtout, marchons ensemble main dans la main, même si le chemin est rude, difficile et compliqué.

**Père Vincent SODIO**

## Saint Laumer

### Saint Patron de la paroisse

Saint Laumer est né en 516 à Neuville la Mare (près de Châteauneuf-en-Thymerais), actuel Tremblay le Vicomte.

Il est issu d'une famille modeste. Ses parents étaient des agriculteurs et des éleveurs. Il fut confié à Laumer enfant, la garde du bétail car les parents n'avaient pas les moyens d'avoir des domestiques à leur service.

Il se fait tout de suite remarquer par ses qualités et ses vertus malgré son jeune âge. D'une sobriété rare à cet âge, il ne mangeait qu'une seule fois par jour, et se privait même du strict nécessaire pour distribuer les restes de sa petite portion quotidienne soit à de pauvres passants, soit à des camarades dans le besoin.

Ses parents décidèrent de lui donner une éducation plus convenable. Suite à cette décision, Laumer partit à Chartres où il fut confié à un prêtre nommé Chérimir, qui lui enseigna les bases fondamentales, la connaissance des lettres et la règle de la sainteté.

A peine sorti de l'adolescence, il se retira dans l'Abbaye de Micy Saint-Mesmin près d'Orléans, une Abbaye fondée par le roi Clovis, habitée par une colonie de moines solitaires. En ce monastère, on y trouvait Saint Mesmin, Saint Avy, Saint Lubin, depuis Evêque de Chartres, Saint Calais et Saint Liphard.

L'évêque de Chartres, désireux de conserver auprès de lui, un homme d'un pareil mérite l'ordonna prêtre et le nomma à de hautes responsabilités économiques (économe du chapitre). Le nouveau titulaire s'acquitta fidèlement de sa fonction.

Laumer aspirait à une autre vie et revint à sa première idée, il décida de se faire ermite pour évangéliser les campagnes et mettre en application ce qu'il avait appris à l'Abbaye de Micy.

Nous sommes en 558: Une nuit donc, tandis que ses confrères dormaient profondément, il se lève sans rien dire à personne, s'éloigne de Chartres, et pénètre dans la grande forêt du Perche la « Silva Pertica », l'une des plus étendues de la Gaule, cette forêt à laquelle il rêvait depuis longtemps.

Laumer s'établit avec ses disciples dans la vallée de la Corbionne, où il fonda, en 575, le monastère de Corbion. Depuis la commune prit le nom de Moûtier-saint-Laumer puis Moutiers au Perche.

Le savoir-faire pour cultiver la terre et guérir les malades lui vaut une grande renommée, et on lui attribue beaucoup de miracles. On raconte par ici qu'il aurait guéri une personne de la paralysie, on raconte par là qu'il avait le don d'éloigner les bêtes sauvages.

Rappelé à Chartres, Saint-Laumer meurt le 19 janvier 593, il est enterré à côté du moine Saint-Lubin. Mais ses moines fidèles viennent enlever secrètement le corps de leur saint Abbé pour le ramener au monastère. Saint Laumer est fêté le 19 janvier.

## INFORMATIONS

### LOUANGE ET ADORATION EN DOYENNE

D'une manière alternée avec la paroisse de Courville, nous allons nous réunir tous les derniers mardis du mois de 19h à 20h pour adorer et louer le Seigneur.

Vous êtes tous invités.

30 Janvier à l'église de Senonches

20 Février à la Chapelle de COURVILLE (1 rue de l'arsenal)

30 Avril à l'église de La Loupe

### FÊTE PATRONALE

**Digny le 21 janvier 2024 à 10h30**

Célébration solennelle de la fête patronale de la paroisse avec un verre de l'amitié à la fin de la messe. Pour ceux qui sont volontaires, vous pouvez apporter différentes choses, boissons ou gâteaux, pour partager avec les autres.

### SESSION DE PREPARATION AU MARIAGE

Première session de préparation au mariage le samedi 13 Janvier à La Loupe de 9h30 à 18h00

#### **Equipe d'accompagnement au sacrement de mariage**

Couple Jean-Philippe et Marie Catherine GOISNARD

Couple Jérémy et Priscille BOUSSARDON

Nathalie HUET

Père Vincent SODIO

### SACERDOCE

**Le 24 février 2024 à 14h30 au Cinéma de Senonches**

**Adresse :** 10 rue Flandres Dunkerque, 28250 Senonches

Un échange de 30mn suivra après le film.

Film documentaire réalisé par Damien Boyer, **Sacerdoce** dure 90 minutes et croise les parcours de cinq prêtres différents. Depuis des siècles, les prêtres accompagnent de nombreuses personnes dans leur vie, dans les moments de joie comme d'épreuve. Alors que le scandale des abus a entaché l'Église ces dernières années, les prêtres demeurent un mystère. Plus qu'un simple métier, leur fonction exige un style de vie si radical, celui du célibat, de l'abandon de la paternité et d'un style de vie sobre.

## PROGRAMME DES MESSES

Célébration	Dates	Heures	Lieux
5 <sup>ème</sup> D. du T. ord.	Samedi 03 Février	18h00	Ferté-Vidame
	Dimanche 04 Février	10h30	La Loupe
	Dimanche 04 Février	10h30	Senonches
6 <sup>ème</sup> D. du T. ord.	Samedi 10 Février	18h00	Ferté-Vidame
	Dimanche 11 Février	10h30	Senonches
	Dimanche 11 Février	10h30	La Loupe
Cendres	Mercredi 14 Février	18h00	La Loupe
	Mercredi 14 Février	18h00	Senonches
1 <sup>er</sup> Dimanche de Carême	Samedi 17 Février	18h00	La Ferté-Vidame
	Dimanche 18 Février	10h30	Senonches
	Dimanche 18 Février	10h30	La Loupe
2 <sup>ème</sup> D. de Carême	Samedi 24 Février	18h00	Ferté-Vidame
	Dimanche 25 Février	10h30	La Loupe
	Dimanche 25 Février	10h30	Senonches
3 <sup>ème</sup> D. de Carême	Samedi 02 Mars	18h00	Ferté-Vidame
	Dimanche 04 Mars	10h30	La Loupe
	Dimanche 04 Mars	10h30	Senonches
4 <sup>ème</sup> D. de Carême	Samedi 9 Mars	18h00	Ferté-Vidame
	Dimanche 10 Mars	10h30	Senonches
	Dimanche 10 Mars	10h30	La Loupe
5 <sup>ème</sup> D. de Carême	Samedi 16 Mars	18h00	Ferté-Vidame
	Dimanche 17 Mars	10h30	<b>Digny</b>
	Dimanche 17 Mars	10h30	La Loupe
Rameaux	Samedi 23 Mars	18h00	Ferté-Vidame
	Dimanche 24 Mars	10h30	La Loupe
	Dimanche 24 Mars	10h30	Senonches
Triduum	Jeudi 28 Mars	19h00	La Loupe
	Vendredi 29 Mars	19h00	La Ferté-Vidame
	Samedi 30 Mars	21h00	Senonches
Pâques	Dimanche 31 Mars	10h30	La Loupe
	Dimanche 31 Mars	10h30	Senonches
	Dimanche 31 Mars	18h00	Ferté-Vidame

*Programme de messes disponible sur le site de la paroisse et sur messe infos.*

Site de la paroisse : <https://paroissesaintlaumer.com/>

**Permanence paroissiale**  
**Mardi de 9h30 à 12h**  
**Samedi de 10h00 à 12h**  
 18 rue de l'Eglise  
 28240 La Loupe  
 Tél : 0237 81 1011

**Permanence paroissiale**  
**Vendredi de 10h à 12h**  
**Samedi de 10h à 12h**  
 2 rue Périer  
 28250 Senonches  
 Tél : 0237 37 7645

**Permanence paroissiale**  
**Jeudi de 10h à 12h**  
**Samedi de 10h à 12h**  
 3 Place Saint Simon  
 28340 La Ferté Vidame  
 Tél : 0237 37 6312